

PRESENTATION DES EPREUVES

Diplôme d'Etat d'Educateur Spécialisé

Le Diplôme d'Etat d'Educateur Spécialisé est un diplôme de niveau III (niveau baccalauréat + 2) qui sanctionne une formation de trois ans comportant 1450 heures d'enseignement théorique et 2100 heures (60 semaines) de formation pratique.

EPREUVES DE CERTIFICATION

Le référentiel de certification est composé de quatre domaines de certification. Chacun des domaines comporte une épreuve terminale organisée par le recteur d'académie :

- domaine de certification 1 : entretien sur les pratiques professionnelles ;
- domaine de certification 2 : présentation et soutenance d'un mémoire ;
- domaine de certification 3 : entretien à partir d'un journal d'étude clinique ;
- domaine de certification 4 : épreuve écrite sur les dynamiques institutionnelles.

Par ailleurs, les domaines de certification 2, 3 et 4 comportent une évaluation organisée en cours de formation. Chaque domaine de certification doit être validé séparément. Pour valider chacun des domaines 1, 2 et 4, le candidat doit obtenir une note moyenne d'au moins 10 sur 20 pour ce domaine. Pour valider le domaine de certification 3 « communication professionnelle en travail social », le candidat doit avoir validé chacune des parties « travail en équipe pluri-professionnelle » et « coordination ».

<p>DOMAINE DE CERTIFICATION 1 : entretien sur les pratiques professionnelles <i>correspondant au DOMAINE DE COMPETENCE 1 : accompagnement social et éducatif spécialisé</i></p>
--

↳ **DC 1 : Epreuve en centre d'examen organisée par le recteur** : évaluer de manière contradictoire grâce au document élaboré par le candidat et les observations du site de stage le positionnement du candidat au niveau des pratiques professionnelles.

Epreuve orale s'appuyant sur :

- un dossier sur les pratiques professionnelles ;
- les évaluations des sites de stage.

Le dossier de pratiques professionnelles d'une quinzaine de pages environ est élaboré par le candidat en référence au domaine de compétence à l'occasion des stages effectués. Ce dossier comportera une dimension descriptive relative aux pratiques du candidat et aux pratiques observées ainsi que leur analyse au regard d'éclairages conceptuels.

Le jury prendra également en considération les évaluations réalisées par les sites de stage sur la base des indicateurs du domaine de compétences 1.

<p><u>Modalités de l'épreuve</u> : épreuve orale d'une durée de 30 minutes.</p>

- | |
|--|
| <ul style="list-style-type: none">- écrit : coefficient 1 (note attribuée avant l'audition du candidat)- oral : coefficient 1 |
|--|



LES COMPETENCES ATTENDUES ET LEURS INDICATEURS :

➤ **Instaurer une relation.**

Savoir recueillir et analyser des informations et des documents concernant la commune sociale et la situation de la personne ou du groupe.

Savoir observer les attitudes et comportements des usagers.

Savoir développer une écoute attentive et créer du lien.

Savoir identifier et réguler son implication personnelle.

➤ **Favoriser la construction de l'identité et le développement des capacités.**

Savoir repérer et mobiliser les potentialités de la personne ou du groupe.

Savoir repérer et respecter les déficiences, incapacités et handicaps.

Savoir mettre en œuvre des actions adaptées dans le respect des droits et aspirations de la personne.

Savoir adopter une posture éthique.

Savoir favoriser l'expression et la communication.

Savoir expliciter les normes et usages sociaux.

Savoir aider la personne à se positionner.

➤ **Assurer une fonction de repère et d'étayage dans une démarche éthique.**

Savoir favoriser l'apprentissage des règles de vie collective.

Savoir se positionner auprès de la personne aidée en tant qu'adulte de référence

➤ **Animer la vie quotidienne.**

Savoir proposer des axes d'animation.

Savoir prévenir et repérer les situations de maltraitance.

Savoir repérer, apprécier en équipe les indices inquiétants concernant la santé ou la mise en danger des personnes confiées.

Savoir inscrire la vie quotidienne de l'individu ou du groupe dans une dimension citoyenne.

Savoir contribuer à l'épanouissement de l'individu au sein du collectif.

Savoir utiliser les techniques de gestion des conflits.

➤ **Organiser une intervention socio-éducative individuelle ou collective.**

Savoir comprendre une situation.

Savoir exploiter une relation d'échange.

Savoir affiner ses objectifs de travail.

Savoir instaurer une coopération avec la famille et les proches.

Savoir concevoir et mener des activités e groupe et rendre compte de leur budget

DOMAINE DE CERTIFICATION 2 partie 1 : étude de situation

correspondant à la première partie du DOMAINE DE COMPETENCE 2 : participation à l'élaboration et à la conduite du projet éducatif (conception et conduite de projet éducatif spécialisé)

↳ **DC 2-1 : Epreuve en cours de formation** : évaluer les capacités d'observation, d'analyse et de restitution des situations éducatives. Evaluer la capacité du candidat à émettre des hypothèses fondées sur ses observations et ses connaissances des publics.

Epreuve écrite à partir d'une situation (3 à 6 pages) fournie au candidat. Le candidat synthétise la compréhension qu'il a de la situation. Il en analyse les différents paramètres au regard de ses connaissances et de sa pratique professionnelle. Il émet des hypothèses lui permettant d'élaborer des propositions.

Modalités de l'épreuve : **épreuve écrite** d'une **durée de 4 heures**.
coefficient : 1



LES COMPETENCES ATTENDUES ET LEURS INDICATEURS :

➤ **Observer, rendre compte et analyser les situations éducatives.**

Savoir collecter et analyser des données et des observations.

Savoir formaliser et restituer les éléments recueillis.

Savoir évaluer l'apport des activités au projet éducatif.

Savoir réajuster l'action éducative en fonction de cette évaluation.

Savoir tenir compte des éléments qui caractérisent une situation individuelle, des groupes ou un territoire dans la réponse éducative.

Savoir mettre en lien des constats avec l'environnement social et économique.

➤ **Participer à la mise en œuvre d'un projet éducatif.**

Savoir mobiliser les ressources, projets et réseaux internes et externes à l'institution.

Savoir prendre en compte la place et le rôle des familles.

Savoir anticiper les difficultés, ajuster et réguler les actions.

Savoir rendre compte de l'évolution du projet.

DOMAINE DE CERTIFICATION 2 partie 2 : présentation et soutenance d'un mémoire
correspondant à la deuxième partie du DOMAINE DE COMPETENCE 2 : conception du projet éducatif
(conception et conduite de projet éducatif spécialisé)

↪ **DC 2-2 : Epreuve en centre d'examen organisée par le recteur** : évaluer la capacité du candidat à approfondir une problématique éducative synthétisant ses éléments de connaissance théorique et les acquis issus de sa pratique professionnelle.

Soutenance orale d'un mémoire sur une problématique éducative élaboré par le candidat. Le mémoire d'un volume d'environ 50 pages (annexes non comprises) est noté par les interrogateurs avant la soutenance.

Modalités de l'épreuve : **épreuve orale** d'une **durée de 30 minutes**.

- **écrit** : **coefficient 1** (note attribuée avant l'audition du candidat)

- **oral** : **coefficient 1**

LES COMPETENCES ATTENDUES ET LEURS INDICATEURS :

➤ **Etablir un diagnostic socio-éducatif.**

Savoir réaliser la synthèse d'approches pluri-professionnelles permettant d'établir un diagnostic socio-éducatif.

Savoir intégrer un diagnostic socio-éducatif à un projet personnalisé.

➤ **Concevoir un projet éducatif.**

Savoir identifier le cadre de sa mission et participer à l'élaboration d'une stratégie d'équipe.

Savoir poser des hypothèses d'action éducative en fonction d'un diagnostic.

Savoir formaliser les étapes et objectifs d'un projet.

➤ **Evaluer le projet éducatif.**

Savoir faire le bilan des actions menées et des objectifs atteints.

Savoir présenter le bilan des actions menées et des objectifs atteints.

Savoir rechercher et prendre en compte les analyses des différents acteurs du projet personnalisé.



DOMAINE DE CERTIFICATION 3 partie 1 : entretien à partir d'un journal d'étude clinique
correspondant à la première partie du DOMAINE DE COMPETENCE 3 : travail en équipe pluri-professionnelle
(communication professionnelle)

↳ **DC 3-1 : Epreuve en centre d'examen organisée par le recteur** : évaluer la manière dont les aspects communication et travail en équipe pluri-professionnelle ont été pris en compte par le candidat durant sa formation.

Entretien à partir d'une série d'observations relatives à une intervention socio-éducative. Dans ce journal d'étude clinique de 5 à 10 pages, le candidat centrera son analyse sur le travail en équipe :

- place de l'équipe dans l'organisation ;
- apports de l'équipe dans l'intervention ;
- analyse de son rôle d'éducateur au sein de l'équipe.

Modalités de l'épreuve : **épreuve orale** d'une **durée de 30 minutes**.

- **écrit** : **coefficient 1** (note attribuée avant l'audition du candidat)
- **oral** : **coefficient 1**

↳ **LES COMPETENCES ATTENDUES ET LEURS INDICATEURS** :

➤ **Elaborer, gérer et transmettre de l'information.**

Savoir sélectionner des informations pour les transmettre en protégeant la vie privée des personnes ou le caractère confidentiel des informations saisies.

Savoir traiter et conserver des informations.

Savoir donner du sens aux informations pour une aide à la décision.

Savoir construire et rédiger des analyses.

Savoir argumenter des propositions.

Savoir écrire la synthèse d'une situation.

Savoir utiliser les nouvelles technologies.

➤ **S'inscrire dans un travail d'équipe.**

Savoir coopérer avec d'autres professionnels, solliciter leur avis, leurs connaissances, leurs compétences.

Savoir transmettre ses propres analyses.

Savoir confronter ses analyses.

DOMAINE DE CERTIFICATION 3 partie 2 : validation par le site de stage d'écrits professionnels
correspondant à la deuxième partie du DOMAINE DE COMPETENCE 3 : coordination (communication professionnelle)

↳ **DC 3-2 : Epreuve en cours de formation** : évaluer les compétences acquises par le candidat dans les activités de coordination.

Le candidat doit faire valider par les sites de stage des écrits professionnels de nature différente à destination de tiers (comptes rendus de réunions, synthèses, rapport de comportement, note au juge ...) élaborés dans le cadre des stages.

L'établissement de formation transmet au jury le dossier contenant les écrits validés (3 au minimum) par les sites de stages.

Modalités de l'épreuve : **validation** réalisée en cours de formation **par les sites de stages**.
Validation non compensable avec le DC 3-1



LES COMPETENCES ATTENDUES ET LEURS INDICATEURS :

➤ **Elaborer et partager une information adaptée aux différents interlocuteurs.**

Savoir élaborer des courriers et des textes synthétiques et analytiques.

Savoir produire des documents transmissibles à des tiers (juges, autorités de contrôle, etc ...)

➤ **Assurer en équipe la cohérence de l'action socio-éducative.**

Savoir animer une réunion de travail.

Savoir soutenir et accompagner les orientations d'une équipe.

Savoir organiser la cohérence des interventions des différents membres d'une équipe.

Savoir utiliser les techniques de gestion des conflits.

DOMAINE DE CERTIFICATION 4 partie 1 : épreuve écrite sur les dynamiques institutionnelles

correspondant à la première partie du DOMAINE DE COMPETENCE 4 : implications dans les dynamiques institutionnelles (implications dans les dynamiques partenariales, institutionnelles et inter- institutionnelles)

↪ **DC 4-1 : Epreuve en centre d'examen organisée par le recteur** : vérifier les capacités du candidat à se déterminer et à se positionner de façon argumentée dans les dynamiques institutionnelles.

Etude d'une situation proposée au candidat relative aux politiques sociales et aux cadres juridiques et institutionnels (10 pages maximum). Le candidat, après une partie synthétique exposant les cadres réglementaires, partenaires identifiés, incidences financières et buts poursuivis, est invité à produire une analyse présentant notamment les difficultés, contraintes et contradictions en s'appuyant sur les documents fournis et ses connaissances.

Modalités de l'épreuve : **épreuve écrite d'une durée de 4 heures.**

coefficient : 2

LES COMPETENCES ATTENDUES ET LEURS INDICATEURS :

➤ **Etablir une relation professionnelle avec les partenaires.**

Savoir représenter son service.

Savoir accueillir.

Savoir adapter son mode de communication aux partenaires.

➤ **Situer son action dans le cadre des missions de l'institution et de son projet.**

Savoir négocier avec les personnes, les institutions.

Savoir contribuer à l'élaboration du projet institutionnel.

Savoir intégrer son action dans le cadre du projet institutionnel.

➤ **Veille professionnelle : s'informer et se former pour faire évoluer ses pratiques.**

Savoir prendre en compte les évolutions des problèmes sociaux.

Savoir actualiser ses connaissances professionnelles.

Savoir capitaliser les expériences professionnelles.

Savoir prendre de la distance par rapport à ses pratiques professionnelles.



DOMAINE DE CERTIFICATION 4 partie 2 : travail en partenariat et en réseau
correspondant à la deuxième partie du DOMAINE DE COMPETENCE 4 : travail en partenariat et en réseau
(implications dans les dynamiques partenariales, institutionnelles et inter- institutionnelles)

↳ **DC 4-2 : Epreuve en cours de formation** : évaluer de manière contradictoire, grâce au document élaboré par le candidat et les observations du site de stage, le positionnement du candidat au niveau du travail en partenariat et en réseau.

Epreuve orale s'appuyant sur :

- un dossier sur le travail en partenariat et en réseau ;
- les évaluations des sites de stage.

Le dossier d'une quinzaine de pages environ est élaboré par le candidat à l'occasion d'un stage.

Le jury prendra également en considération les évaluations réalisées par le site de stage sur la base des indicateurs du domaine de compétence 4-2.

Modalités de l'épreuve : **épreuve orale** d'une **durée** de **30 minutes**.

- **écrit** : **coefficient 1** (note attribuée avant l'audition du candidat)
- **oral** : **coefficient 1**

↳ **LES COMPETENCES ATTENDUES ET LEURS INDICATEURS** :

➤ **Développer des actions en partenariat et en réseau et contribuer à des pratiques de développement social territorialisé.**

Savoir identifier les partenaires institutionnels de son environnement et connaître leur culture.

Savoir établir des relations avec l'ensemble des acteurs.

Savoir conduire des actions conjointes avec les partenaires de l'intervention sociale, sanitaire, scolaire et culturelle.

Savoir argumenter des propositions dans le cadre de l'élaboration de projets territoriaux de politique sociale.

Savoir animer un réseau de professionnels.

Savoir décoder les positionnements et les stratégies de l'ensemble des acteurs.

➤ **Développer et transférer ses connaissances professionnelles.**

Savoir conceptualiser ses pratiques professionnelles.

Savoir s'auto-évaluer.

Savoir appliquer les méthodologies de recherche.

Savoir assurer une fonction de tutorat pour la formation des futurs professionnels.

Savoir transmettre des valeurs, connaissances et méthodes professionnelles et les traduire dans les pratiques.